Case
FRC
5493
pt. 1

8

MES DITS,

PREMIERE

LETTRE

D'UN VOLONTAIRE

DE l'Armée Citoyenne de Bordeaux ;

A un Colonel de la même Armée.

1790.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

J'AI APPRIS, mon cher F.G.R, que plusieurs de vos amis, après vous avoir exprimé leur satisfaction ſur votre nomination à l'emploi de colonel d'un des régimens patriotiques de Bordeaux, s'étoient amusés à discuter si ce que j'avois dit, depuis mon retour dans cette ville, *étoit bon ou mauvais.*

Faites-moi le plaisir de leur communiquer cet écrit, pour les mettre à même d'asseoir un jugement sain sur cet objet; j'y joins une brochure de ma composition, que je fis imprimer un mois avant l'époque de la fameuſe révolution *qui finira, j'espère, par*

rendre tous les Français heureux. Cette brochure pourra les aider à connoître quels sont mes sentimens.

N°. 1.

J'AI DIT, que pour connoître la vérité, il faut entendre ce que le parti de l'opposition peut raisonnablement dire, *que l'Angleterre nous donne sur cela un bon exemple*, et qu'il est absurde que dans le même moment où l'on réclame la liberté individuelle, celle des opinions n'existe pas.

2.

J'AI DIT, que notre malheur seroit à son comble, si l'assemblée nationale n'atteignoit pas le but où elle se propose d'aller, parce que, dans le cas contraire, les passions et l'intérêt qui conduiront toujours les hommes, les armeroient les uns contre les autres.

3.

J'AI DIT, que le haut clergé ne priera plus Dieu d'aussi bon cœur qu'il l'a fait jusqu'à présent.

4.

J'AI DIT, qu'on devroit supprimer toutes les loteries : cet impôt, quoique volontaire,

est le plus onéreux de tous, en ce qu'il tombe sur la classe la plus indigente, qui n'aperçoit que l'appât du gain, où elle devroit voir un jeu ruineux et une spéculation indigne du roi des Français.

5.

J'ai dit, que l'assemblée nationale devroit engager notre saint père le pape à supprimer l'excomunication que ses prédécesseurs ont lancée contre les comédiens, dont la profession n'auroit jamais dû les exclure de la jouissance des prérogatives de citoyens, à plus forte raison dans un moment *où chaque individu reprend ses droits.*

6.

J'ai dit, *mille fois*, qu'il faudroit conjurer les jurats de Bordeaux, anciens et nouveaux, de rendre un compte exact et public de leur administration depuis vingt ans, pour parvenir, *enfin*, à faire voir le jour à certains deniers qu'on est convenu à l'hôtel-de-ville de nommer aveugles.

7.

J'ai dit, que dans plusieurs villes de guerre, où j'ai passé, je m'étois aperçu que l'inutilité de la peine des gardes na-

tionales, *pour le moment*, les avoit engagés à pendre leurs lances au croc, et qu'ils avoient chargé, comme par le passé, du soin de leur tranquillité, les *régimens soldés, qui n'ont rien de mieux à faire.*

8.

J'AI DIT, en parlant de nos deux amis, M. P..... & M. D.... que ces Meſſieurs ne prouvoient pas que tous les hommes fussent égaux.

9.

J'AI DIT, qu'on pourroit reprocher, *à juſte titre*, aux citoyens de Bordeaux de l'ingratitude s'ils n'employoient pas tous les moyens de témoigner leur reconnoissance au plus honnête & au moins ariſtocrate des commandans qu'ils ont eu jusqu'à préſent, M. le comte de F.... ; *ils en auront une heureuse occasion incessamment.*

10.

J'AI DIT, que la pauvre et modeste noblesse de province, dont personne n'avoit à se plaindre, n'auroit pas dû souffrir des énormes fautes commises par la haute et puissante nobleſſe de cour; parce que celui qui casse les verres auroit dû les payer,

comme cela se pratiquoit du temps des bonnes gens, nos bons aïeux.

11.

J'AI DIT, qu'il seroit à propos de former, à chaque bataillon de l'armée nationale, de Bordeaux, une compagnie de grenadiers & chasseurs, qui seroient exempts de service dans la ville, mais qui seroient obligés d'être toujours prêts à partir, pour aller porter la paix, *d'accord avec la cavalerie citoyenne*, dans les villes et campagnes circonvoisines.

12.

J'AI DIT, que l'organisation des municipalités *que j'avois vu se former à l'assemblée nationale*, étoit un chef-d'œuvre.

13.

J'AI DIT, qu'il y avoit des rues à Bordeaux, où l'on avoit oublié d'enlever les boues depuis si long-temps, que, pour peu que cela continuât, on pourroit y former des potagers.

14.

J'AI DIT, que mes compatriotes devroient faire une souscription pour élever, une statue à Louis XVI, dans la place Dauphine de cette ville, à laquelle on mettroit cette

simple et juste inscription : A L'AMI DES HOMMES.

15.

J'AI DIT, qu'un don général, à la nation, des épaulettes et des dragonnes, rendroit autant, peut-être, que celui des boucles d'argent.

16.

J'AI DIT, à un de nos bons et braves compatriotes, en réponse à ce qu'il me dit (apparemment dans un moment d'enthousiasme) qu'*il n'y avoit pas un volontaire de l'armée citoyenne de Bordeaux, qui ne fût prêt à se transporter en Allemagne, aux Indes, etc., pour y combattre les ennemis de la patrie*, que s'il ne falloit que de la bravoure, cela seroit possible ; mais s'il vouloit réfléchir, il sentiroit comme moi que l'ensemble d'autres choses nécessaires à cette translation, la rendroit impossible, au moins pour le plus grand nombre ; que d'ailleurs son zèle lui faisoit oublier que *qui dit trop, ne prouve rien.*

17.

J'AI DIT, que les Israëlites devroient être admis aux emplois publics, puisqu'ils contribuent aux impositions publiques ; qu'étant citoyens,

citoyens, ils devroient, comme nous, jouir des droits qui y sont attachés, et que DANS LE SIÈCLE DE LA LIBERTÉ ET DE LA TOLERANCE, ils ne devoient plus être victimes de la tyrannie des superstitions.

18.

J'AI DIT que, pour suivre les erremens de la capitale, les numéros placés sur les boutons des uniformes des gardes nationales d'une même ville, devroient seuls distinguer les régimens.

19.

J'AI DIT, *& je dois le répéter pour cause*, que j'avois fait autrement que bien des gens qui affichent le patriotisme, en parlant beaucoup de ce qu'on devroit faire, & faiſant parade des boucles de cuivre qu'ils portent à leurs souliers. — Je n'ai rien changé à ma toilette; mais j'ai chargé mon homme d'affaires de mettre en vente une partie de mes possessions, pour faire à ma patrie le don d'un quart de mon revenu, & l'aider à payer un *déficit* auquel personne de ma famille n'a jamais contribué.

20.

J'AI DIT, que donner la liberté aux nègres, *sans précaution*, c'étoit perdre les colonies, conſéquemment le commerce ; et j'ai calculé que tout ce que la plus pure philosophie pourroit dire de plus beau sur les droits et la liberté de l'homme, consoleroit difficilement de cette perte les individus de notre province, qui s'en ressentiroient plus douloureusement que les autres.

21.

J'AI DIT, à MM. D..... & L......, qu'on avoit tant de choses à dire dans ce moment, qu'on ne parloit plus dans les sociétés de Paris que par des résumés ; ce qui rendoit les faiseurs de phrases encore plus ennuyeux qu'autrefois.

22.

J'AI DIT, que l'attachement que nous devons avoir pour notre général, M. le duc de D...., auroit déjà dû nous engager à lui faire un traitement *proportionné à celui que la ville de Paris fait au marquis de la Fayette*, & que nous aurions dû le loger à l'hôtel de l'intendance, ainſi que le grand

état-major de l'armée & les aides-de-camp.

23.

J'AI DIT, que les capitaliſtes & les agioteurs de la capitale, *continueroient d'affamer les provinces*, si les motions du palais-royal pouvoient influer sur les décisions de l'assemblée nationale ; mais qu'il y avoit tout à espérer que cela n'arriveroit plus.

24.

J'AI DIT à un vieillard de cette ville, franc et honnête ; mais, malgré son âge, encore beaucoup trop ardent, et qui a le malheur de voir certaines choses au travers d'un microscope, en réponse à ce qu'il m'a dit -- « qu'*il connoissoit des gens qui se feroient un plaisir de tirer un coup de pistolet contre celui qui diroit que dans le nombre des individus qui composent l'assemblée nationale, il y en avoit quelques-uns de malintentionnés* » ; que ce qu'il disoit là, prouvoit *seulement* qu'il connoissoit des fous, et qu'il feroit bien de les dénoncer à la police.

25.

J'AI DIT, que nous devions la conservation d'une partie de nos propriétés, et

peut-être de notre vie, au zèle actif et au dévouement au bien public des gardes citoyennes.

26.

J'AI DIT, que le plus rusé des ministres, M. DE CALONNE, avoit pour principe qu'un ministre doit régner sur l'état comme une femme adroite dans sa maison, en se faisant commander ce qu'elle a envie de faire.

27.

J'AI DIT, que je croyois que le général d'une armée citoyenne en devoit porter l'uniforme, puisque le roi et le marquis de la Fayette en donnoient l'exemple. J'ai dit aussi que je savois par expérience, que la façon la plus commode de porter l'épée, *quand on est de service*, étoit avec un baudrier.

28.

J'AI DIT, que les FRANÇAIS ont encore dans le cœur bien des choses *dont on auroit grand besoin ailleurs*; je les exhorte à se presser de réparer les torts de l'ancien gouvernement, en fixant leurs regards sur cette malheureuse classe d'hommes, *les pauvres*, si long-temps victimes de sa négligence, et toujours l'objet de son dédain.

29.

J'AI DIT, que le feu roi de Prusse disoit que le plus beau songe que pouvoit faire un souverain, étoit de rêver qu'il étoit roi de France; *mais que d'après les principes de ce fameux roi*, je doutois qu'il dît pareille chose dans ce moment.

30.

J'AI DIT, *d'après l'avis de plusieurs citoyens*, que pour faciliter les moyens d'ordonner le service, il seroit utile de faire imprimer un état nominatif des officiers et volontaires de l'armée citoyenne de Bordeaux, ainsi que l'adresse de leur logement.

31.

J'AI DIT, à L. . . . . . que l'amour propre est le plus plat des amours; on peut s'en corriger quelque temps, mais on y revient toujours.

32.

J'AI DIT, que si le bonheur *git dans l'idée*, il est indifférent d'être esclave, si l'on se croit libre; on nous a débarrassés du soin d'avoir recours à cette idée, en faisant de la liberté *le premier droit de l'homme*.

33.

J'ai dit, que j'étois bien fâché que *le grand ami des Français*, le duc d'Orléans, fût dans l'impossibilité de jouir de l'éclatante justice qu'on lui rendroit à Paris, si sa présence n'étoit pas absolument nécessaire en Angleterre pour le bonheur de la France, ainsi que le gouvernement eût la précaution de nous le faire savoir par des placards multipliés *que j'ai vus* affichés au palais-royal et dans les rues de Paris, une heure après son départ précipité pour Londres.

34.

J'ai dit, que mes amis ne se sont jamais si bien portés que depuis qu'ils se sont mis au régime frugal dont je leur donne l'exemple. --- *Les circonstances rendent cet article plus important qu'il ne le paroît au premier aperçu.*

35.

J'ai dit, qu'il seroit impolitique de continuer à porter des uniformes, *quand nous ne sommes pas de service*, et qu'avant peu l'expérience justifieroit cette réflexion, que les manufactures ont assurément faite avant moi.

36.

J'ai dit, que si le public renonce au droit *que celui de l'homme lui donne*, de juger la conduite de ceux qui le gouvernent, il perd sa liberté.

On devroit faire graver *les droits de l'homme* sur des plaques de cuivre, et les placer à toutes les portes des églises des villes, et des campagnes.

37.

J'ai dit, que j'avois eu la satisfaction d'entendre souvent faire l'éloge de mes chers compatriotes, les Bordelais, qui avoient eu le bon esprit de prévenir tous les désastres qui sont arrivés ailleurs.

38.

Jai dit, qu'on doit s'empresser de permettre dans toute la France, ce qui se pratique en Alsace. --- Les protestans prient dieu *à leur tour* dans les églises des catholiques.

39.

J'ai dit, que notre roi a le cœur pur, et que M. Mercier a trouvé en lui ce qu'il cherchoit: UN ROI ENCHASSÉ DANS UN HOMME.

40.

J'AI DIT, que malgré ce qu'on avoit dit des bourreaux à l'assemblée nationale, nous aurions de la peine à faire notre société de ces messieurs.

41.

J'AI DIT, que j'avois toujours eu beaucoup d'attachement pour vous; je le répète avec plaisir.

42.

JE DIS, enfin, que tout ce que je viens de vous dire, étant fondé ſur la raiſon, je ne me dédis de rien.

(*La ſuite l'ordinaire prochain.*)

A Bordeaux, l'an de la liberté.

J . . . . c S^T M . . . D
Volontaire dans le régiment de Puypaulin, compagnie de Dul . . . . .

MES DITS

MES DITS,

SECONDE

LETTRE

D'UN VOLONTAIRE

De l'Armée Citoyenne de Bordeaux;
A un Colonel de la même Armée.

1790.

JE me plais à croire, mon cher ami, que pour faire réponse à ma dernière Lettre, vous attendiez le supplément que je vous ai annoncé.

43

J'ai dit, que le choc de notre révolution n'a pas été violent, parce que les esprits l'avoient déjà préparée, et sa fin sera douce, parce que la *philosophie* a enfin écrasé le despotisme, monstre que la RAISON combattoit en vain depuis long-temps.

44.

J'ai dit, que je croyois les Anglais moins aimables que nous, *mais nos maîtres en politique*; ils ne peuvent pas être nos amis; si nous n'y prenons garde, nous serons leur dupe.

45.

J'ai dit, que la fortune cessant d'être aveugle à la cour, par conséquent n'ayant plus rien à y faire, pourra passer son temps à calculer combien la prévoyance des courtisans étoit grande, et combien elle s'est trompée, lorsqu'elle a permis qu'on accordât la pension sur le trésor royal, désignée ci-après, et copiée mot-à-mot. . . . .
. . . .
. . . . *La seconde de 4000 liv. pour accompagner Madame Sophie de France, avec assurance de 6000 livres, réversibles de son mari à elle, et d'elle à ses enfans et petits enfans, jusqu'à extinction de nom.*

46.

J'ai dit à plusieurs personnes, et je répète à M. R..... que l'organisation des

municipalités est un chef-d'œuvre ; je désire qu'on les mette en activité, persuadé qu'à cette époque nous serons tous heureux ; nous allons leur devoir enfin la proscription du code criminel, l'effroi de l'humanité.

47.

J'AI DIT, que, pour éviter l'inconvénient des précautions surabondantes dictées par le zèle encore inexpérient des troupes nationales, leur commandant, *dans chaque ville*, devroit donner par écrit aux gardes, les consignes qu'ils jugent nécessaires pour y maintenir l'ordre et la tranquillité, en leur faisant observer qu'elles n'ont droit que sur ceux qui la troublent ; qu'il n'est ni d'usage ni nécessaire que les sentinelles fassent passer de l'autre côté de la rue ceux qui passent près d'elles le jour ; et que telle consigne qui convient à la ville de Monflanquin, peut ne pas convenir à celle de Condom, etc.

48.

J'AI DIT, que dans une armée composée de parens, d'amis et de citoyens, le hausse-

tol *seul* devroit désigner l'officier, *quand il est de service*. Rentré dans la société rien ne doit le distinguer que ſon empressement à se rapprocher de ses compatriotes, & à leur faire oublier la *prudente sévérité* avec laquelle il a dû les commander. Notre Cavalerie, ainsi que le corps patriotique d'artillerie des cent-un nous donnent à cet égard un grand exemple.

49.

J'AI DIT, qu'à l'époque de la formation des gardes citoyennes, j'étois dans une ville où on leur fit obſerver que les diſtinctions des grades militaires par les épaulettes n'avoient été ordonnées que dans le moment même où le miniſtre de la guerre, le duc de Choiseul, travailloit à établir une inquisition qui, en augmentant, *comme cela devoit être*, étoit parvenue à dégoûter toute l'armée.— Ils profitèrent de l'observation, & s'en trouvent bien.

50.

J'AI DIT, que mes compatriotes sont trop reconnoissans & trop sensibles aux grands

traits de patriotisme, pour oublier que c'est en défendant les privilèges les plus précieux de leur cité, que M. le comte de SEGUR perdit sa place, & M. le Vicomte de NOÉ sa liberté.

51.

J'AI DIT, que la prieure du couvent de la M. . . . . a assuré que toutes ses religieuses qui ont entendu parler du droit de l'homme, le revendiquent.

52.

J'AI DIT, que je ne connoissois pas de ville où il fût plus à propos détablir des atteliers de charité, qu'à Paris et à Bordeaux ; il en existe depuis long-temps à Paris.

53.

J'AI DIT, que VOLTAIRE, après avoir réfléchi sur les excès du despotisme et sur les horreurs de l'anarchie, avoit dit ; « *J'aime* » *mieux encore trembler sous la griffe du* » *lion, que d'être dévoré par des millions* » *de rats mes confrères.* — » Si l'aristocratie

qui ne bat plus que d'une aîle, est parvenue à nous faire craindre, un instant, ce dernier fléau, nous devons nous rassurer en espérant que les sages décrets de notre auguste assemblée l'anéantiront pour toujours.

On surprit un jour ce grand homme qui comptoit ses doubles louis d'un air joyeux, en disant : » *un ami, deux amis, trois amis, etc. etc. etc......* Si l'émigration du numéraire continue, on ne pourra plus compter des amis de ce genre qu'avec des billets de caisse.

54.

J'ai dit, et prouvé, que j'avois toujours été l'ennemi des abus, des courtisans, et sur-tout du despotime, *dont j'avois été la victime plusieurs fois.* Mais j'ai toujours dit qu'il ne falloit pas condamner les gens sans les entendre.

55.

J'ai dit, d'après l'avis de Messieurs Mon... et Du.... qu'on devroit établir dans toutes les villes des bureaux, où les personnes des deux sexes se feroient inscrire, avec les renseignemens nécessaires, pour se marier. — Nous

commençons tous les trois à vieillir, et nous ne sommes pas mariés, par la seule raison que nous n'avons pas trouvé une bonne occasion pour le faire tout-à-fait.

56.

J'AI DIT, que le résultat du plan des finances par M. de Montesquiou nous présente un besoin, jusqu'au 31 décembre 1790, *de huit cents soixante-dix-huit millions cent quatre-vingt mille neuf cents huit livres.* — Il ne nous indique aucun moyen de nous procurer cette somme; mais on la trouvera facilement, si les Français agissent comme ils doivent penser.

57.

J'AI DIT, que la place & la fortune dont jouit M. R. . . . . prouvent que l'adresse peut tenir lieu de tout.

58.

J'AI DIT, que l'ortographe devroit être un peu moins négligée dans les avis au public.— J'ai vu sur la porte d'un magasin de la rue de la Rousselle, une enseigne écrite en

grosses lettres : MORVE A VENDRE; après m'être informé quelle étoit cette marchandise, j'ai appris que son auteur avoit voulu désigner de la Morue.

59.

J'AI DIT, que je suis de l'avis de M. L . b . . t . e . e, lorsqu'il dit que les grands *cracheurs, moucheurs, tousseurs, hoqueteurs, bailleurs, éternueurs, ventilateurs et renifleurs*, sont insupportables ; J'ÉCOUTEROIS avec moins d'impatience parler politique ou science M. L. . . . . , que les résultats de leurs cervaux humides, ou de l'irritation de leur poitrine.

60.

J'AI DIT, que la Baſtille n'a pas été prise d'aſſaut, que même on n'y a pas fait de brèche.---- Les portes en furent ouvertes par la garniſon; *je me suis attendu, en disant cela, à surprendre bien des personnes*; je peux les assurer que c'eſt la vérité.--- Nous avons assez d'obligations aux gardes françaiſes & à ceux qui les ont aidés à prendre possession de cet affreux monument, sans qu'il soit né-

ceſſaire de mentir pour faire l'éloge de leur courage & de leur patriotisme.

61.

J'AI DIT à M. J.... qui m'a assuré que les habitans des chartrons n'attendoient que le printemps pour faire paver leur quai, à l'inſtar de celui GASCHET de LISLE; que je serois toujours étonné que des jurats leur aient donné un exemple aussi beau. On m'a assuré que ces Messieurs disent, *à qui veut les entendre*, qu'il n'y a personne d'aussi embarrassé que ceux qui tiennent la queue de la poële, mais qu'ils ne parlent jamais de l'embarras de ceux qui sont dedans.

62.

J'AI DIT à M. O..... que l'adresse aux amis de la paix, par M. SERVAN, est si adroitement faite, qu'elle engourdit l'imagination de ceux-mêmes qui n'adoptent pas ses principes. — Je suis de son avis lorsqu'il dit que le plus grand péril qui pourroit arriver aux hommes les plus acharnés contre la révolution actuelle, *seroit de la faire échouer.*

63.

J'ai dit, que le moment est venu, où l'assemblée nationale doit accorder une amnistie. générale — L'accord général, et le bon esprit des gardes nationales, nous mettent à même de ne rien craindre.

64.

J'ai dit, *et on me met à même de le répéter*, qu'un comédien est bien plus estimable, et bien plus utile à la société que les célibataires, capitalistes et égoïstes qui pullulent dans les grandes villes dont ils sont les fléaux. — Si nos théâtres étoient un peu plus épurés, nous écouterions, avec plus de plaisir et de profit, un comédien qu'un prédicateur.

65.

J'ai dit, que si mon di...u, Rousseau de Genève, m'avoit demandé l'époque de *l'inégalité parmi les hommes*, je l'aurois renvoyé à celle de leur création; et celle de leur *égalité devant la loi*, à celle de la mémorable année 1789.

66.

J'AI DIT, que chaque province devroit avoir un député à Paris, pour les instruire de la conduite intéressante du comité des recherches, relativement aux moteurs du transport armé du peuple de Paris, au château de Versailles, *dans la déplorable nuit du 5 au 6 octobre dernier*, dont les résultats ont été aussi scandaleux que criminels : les Français en doivent la plus haute réparation à leur roi, et doivent la faire à la face de l'univers qui s'y attend.

67.

J'AI DIT, qu'un officier d'une armée, composée de citoyens, n'en peut punir un volontaire, QUE DANS LE SEUL CAS où il commettroit une faute relative à son service militaire. — Il m'a paru qu'en cela j'étois de l'avis général, sans l'être de celui de M. P. . . . .

68.

J'AI DIT, à des grands parleurs *bien honnêtes*, mais dont on ne peut faire l'éloge que par des négatives, et qui raisonnent sur la

politique, comme les soldats invalides sur la gloire, qu'en exigeant l'attention des auditeurs, il faut dire un peu plus que des mots.

69.

J'ai dit, que nous devions nous féliciter du zèle et de la sagesse des députés de notre province à l'assemblée nationale.

70.

J'ai dit, que si la mode étoit d'ajouter de longues plumes aux chapeaux, *quand on est en habit bourgeois*, cela donneroit un air SANS-SOUCI, qui siéroit parfaitement bien, excepté cependant en habit de deuil.

71.

J'ai dit, que les circonstances impossibilisant la connoissance juste du montant de nos revenus, il est à craindre que les gens mal intentionnés n'en profitent pour se dispenser de faire, à leur patrie, le don du quart de leur revenu.

72.

J'ai dit, à un de nos supérieurs, dans la hiérarchie militaire citoyenne, qui m'a assuré qu'un officier, ou volontaire patriote,

étoit perpétuellement en activité de service. — Qu'il pensoit, *à cet égard*, comme les jeunes demoiſelles du couvent de l'Annonciade, ou *filles du corset rouge*, qui croient que les gens mariés *se marient sans cesse*, que les Jurats *font continuellement la police*, & que les soldats, à la guerre, *se battent toujours.*

73.

J'AI DIT, que lorsque les municipalités seront établies, si elles trouvent nos usages bons, & les abus crians, elles détruiront les abus sans toucher aux usages, & n'imiteront pas les sauvages de la Louisiane, qui coupent l'arbre au pied pour en cueillir le fruit.

Je desire qu'on ait la sage prévoyance, à Bordeaux, de ne point nommer, dans la nouvelle municipalité, aucun officier municipal depuis dix ans, puisqu'ils doivent rendre compte de leur adminiſtration, & qu'on ne peut savoir s'ils ont raison ou tort.

74.

J'AI DIT, qu'on devroit s'habiller selon ſon état, d'après une méprise que je fis, il y a huit jours. --- Un jeune homme, *qu je pris pour un jockay*, me pré-

senta un écrit de la part d'une dame de ma connoiſſance; je m'empressai de le lire. Qu'on juge de ma surpriſe, lorsqu'au lieu d'un billet doux, je m'aperçus que c'étoit un exploit, & le jockay, un huissier.

75.

J'AI DIT, que lorsqu'il y aura un hôpital à Bordeaux, et qu'on aura pourvu à l'incommensurable foule de mendians qui y sont répandus, on fera bien de construire un jardin à l'anglaise sur l'emplacement du château Trompette: on pourra éviter la dépense des ruines, en y transportant des arcades du palais Gallien, ainsi que les restes de notre hôtel-de-ville. — Ce château, démantelé et marécageux, est mal-sain pour la garnison, humiliant pour la ville, et incommode pour les habitans.

76.

J'AI DIT, que nous devions bénir, avec les récollets, carmélites et jacobins de Bordeaux, le sage décret de l'assemblée nationale, qui va les rendre au monde, et procurer à notre ville un terrain immense, *mais*

qui

qui vraisemblablement sera long-temps le pendant de celui du château Trompette.

77.

J'AI DIT, que les aristocrates de Paris sont si abasourdis, qu'ils n'osent plus se faire connoître par leurs actions; mais pour se reconnoître entr'eux, et se distinguer de ceux qu'ils nomment aristo-cruches, ils portent *habit rayé, vert, --- gilet garance, --- cheveux en bourse frisure haute, chapeau galonné, & garni d'un large plumet blanc.*

78.

J'AI DIT, que j'étois étonné que pas un des cahiers n'ait demandé le rappel des jésuites : *en réformant* TOUS *leurs abus*, il étoit possible d'en tirer un parti bien avantageux, puisque leur chute a entraîné celle de l'éducation & de l'inſtruction. Pour preuve de ce que je dis là, on n'a qu'à faire parler les enfans de MM. K....., Y....., Z....., &c., &c., &c.

59.

J'AI DIT, que les jurats de Bordeaux devroient fixer un nombre de chirurgiens, dont le ſervice ſeroit de panſer ceux qui,

après s'être écorché les jambes dans les brancards des chaises à porteurs, finissent par se les casser à la rencontre subite des fiacres qui obstruent les issues de la salle des spectacles.

80.

J'AI DIT, que l'assemblée nationale devroit *rétablir* le divorce. Cette précieuse institution prit naissance avec le monde ; elle a été pratiquée par les premiers chrétiens, permise par les pères de l'église, papes & conciles. --- Elle devient tous les jours plus nécessaire ; la faculté de divorcer rendra le divorce moins fréquent : d'ailleurs, il en est, en cela, de la liberté comme du galon ; on n'en ſauroit trop prendre.

81.

J'AI DIT, que je ne connoissois d'homme libre que celui qui n'est pas obligé de régler sa volonté sur celle d'un autre.

82.

J'AI DIT, que *par un beau temps*, j'avois vu, *à Bordeaux*, un homme frais et dodu, dans la vigueur de son âge, porté par deux hommes, *suivi d'un domestique qui portoit un sac de velours.* --- J'ai pensé que cette

façon de voyager étoit un peu aristocrate, et que ces *quatre* personnes auroient pu employer beaucoup mieux leur temps.

83.

J'ai dit, à ceux qui assurent que l'aristocratie des riches sera plus dure, et plus générale que celle des anciens ministres, etc. Que bien-loin de nous inquiéter sur l'avenir, nous devons espérer qu'au lieu de nous vexer, ils se feront un plaisir de nous prêter de l'argent.

84.

J'ai dit, que si la religion catholique peut permettre de vendre, pendant le carême, des comestibles gras *dans un endroit*, elle peut aussi le permettre *dans tous ceux qui sont commodes au public*.

85.

J'ai dit, que le secret d'ennuyer étant de tout dire, je dois me taire et renvoyer à l'ordinaire prochain ce que j'ai encore à dire.

86.

J'ai dit, que ceux qui ne seront pas contens de ce supplément, pourront l'envoyer chez le concierge du club de la comédie,

qui leur remettra, en échange, un exemplaire d'un projet pour payer les dettes de l'état, aussi facile à exécuter que lumineux, (*Par le comte de* TÉNÉBRUD.)

87.

Je ne finirai pas cette lettre par ces mots *j'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec une parfaite considération, votre très-humble et très-obéissant serviteur,* — parce qu'il n'y a que des aristocrates ou des courtisans lâches ou serviles qui aient pu exiger ou inventer de pareilles inutilités, qui aviliroient dans ce moment la correspondance des Français.

La suite quand vous m'aurez fait réponse, ou que vos amis m'auront fait part de leur façon de penser.

A Bordeaux, l'an de la liberté.

J. . . . . . . c St M. . . D
Volontaire dans le régiment de Puypaulin, compagnie de Dul . . . . .

MES DITS,

TROISIÉME

LETTRE

D'UN VOLONTAIRE

De l'Armée Citoyenne de Bordeaux;

A un Colonel de la même Armée.

1790.

JE dois croire mon cher F. G. R., que dans le nombre de lettres *anonymes* que j'ai reçues, il y en a quelques-unes de vos amis ; ma modeſtie ne me permet pas de leur donner la publicité qu'elles méritent ; mais je m'empresse de souscrire aux invitations qu'on me fait en vous envoyant les Dits suivans.

88.

J'AI DIT, en réponſe à une des lettres anonymes *dont je vous parle*, qu'il ne ſuffiſoit pas de lire avec les yeux du corps.

89.

J'AI DIT, que quand l'assemblée nationale nous aura fait atteindre le point de perfection qu'elle se propoſe, le seul privilége ALORS pour obtenir, sera de mieux faire que les autres.

90.

J'AI DIT, que pour ajouter à la magnificence du port de Bordeaux, LE PLUS BEAU DE L'UNIVERS, il faut raser toutes les barraques qui ſervent de guérite aux li-

miers des fermiers-généraux, & notamment ces excreſſances d'architecture qui emboîtent notre petite place royale.

91.

J'AI DIT, que M. B. . . . . soutient son opinion sur les affaires présentes, avec tant d'*énergie*, qu'on peut la comparer au ton dont se servoient les Espagnols lorsqu'ils faisoient des chrétiens dans le Mexique avec ces mots : « CROIS LE DIEU QUE J'ADORE, OU JE TE TUE ».

92.

J'AI DIT, qu'*un* des motifs qui m'a brouillé depuis long-temps avec des officiers municipaux de Bordeaux, est leur réponse aux reprohes que je leur fis ſur le peu de police relative *à la foule dégoûtante des mendians répandus dans les rues, & notamment dans les promenades publiques* : QUE CES MALHEUREUX ÉTOIENT NÉCESSAIRES POUR CONSOMMER LEURS PETITS VINS.

93.

J'AI DIT, que tout citoyen *armé pour la cause commune*, EST L'ÉGAL DE SON CHEF, *d'accord ſur cet objet, & la confiance établie*,

il doit obéir aveuglément, & ne pas s'occuper du mal qu'il peut éprouver, pour ne pas user son courage; il doit sur-tout se rappeler que c'est conserver l'ombre & les apparences de la liberté, que d'obéir de bon gré à ceux à qui il a donné le droit de l'y contraindre.

94.

J'AI DIT, que l'appétit du pouvoir est insatiable ; nous nous en apercevons dans le moment même où l'on ne parle que d'égalité.

95.

J'AI DIT, *d'après des renseignemens qu'on m'a donnés*, qu'il est heureux pour le public, que des personnes qui passent pour auteurs à Bordeaux, ayent eu la prudente précaution de faire comme un certain M. GUILHAUME, qui inventoit la couleur de marron *avec son teinturier.*

96

J'AI DIT, qu'on peut comparer notre liberté à un enfant qui vient de naître, plein de vigueur ; mais qui a encore toutes les incommodités de l'enfance.

97.

J'ai dit, que la population de Bordeaux étant de *cent dix* mille ames, l'emplacement où l'on vend des comestibles est beaucoup trop petit ; cet inconvénient pourroit être réparé, *en partie*, en abattant toutes les bâtisses inutiles qui sont dans son centre, & sur-tout la poissonnerie, qui n'a jamais servi qu'à favoriser les cuisiniers aristocrates.

98.

J'ai dit, qu'un militaire riche peut supporter la cessation du payement d'une penſion, qui appartient de droit à un créancier LÉGITIME; mais qu'un *officier sans fortune qui se retire caſſé, après avoir sacrifié mille fois sa vie*, a tous les droits pour exiger un traitement nécessaire à sa subsistance, qui, *selon moi*, doit lui être payé de préférence aux autres créanciers de l'état.

99.

J'ai dit, qu'il n'y a pas de ville où l'on s'aperçoive plus qu'à Bordeaux de l'inconvénient des rues étroites ; la pâleur *quoiqu'intéreſſante* des demoiselles qui habitent les rues Palanque, Maucouyade, Trois-Ca-

NARDS, TROIS-MARIES, TROIS-CONILS, DES MOTES PUTOYE, DES ANDOUILLES, TOMBE-LOLI, MINGECAGUEBEU, CRUCHINET, &c. en est une preuve bien convaincante.

100.

J'AI DIT, que nos officiers municipaux auront quelque raison d'être convaincus, qu'avant de faire des ordonnances, ou des lois, il faut s'assurer d'une force suffisante pour les faire exécuter; nous ne sommes plus dans le temps *où l'on contenoit le peuple par des affiches aux portes des églises.*

101

J'AI DIT, qu'un paysan, *armé* comme un ſoldat, me dit il y a quelques jours : « *Erent ſorts & braves, & n'en sabebent ares* ».

202.

J'AI DIT, que la sûreté de la France exige l'appui d'une armée composée d'hommes vigoureux, toujours prêts à la défendre au dehors : ces mêmes hommes, dirigés par la prudence & l'équité, maintiendront au dedans la tranquillité, & les propriétés, ALORS les délits pourront être réprimés.

103.

J'AI DIT, que les administrateurs de la ville de Bordeaux m'ont mis, jusqu'à ce moment, dans l'impossibilité de répondre *ad rem*, à ceux qui disent : « IL EST DONC IMPOSSIBLE DE CONSTRUIRE DES FONTAINES PUBLIQUES A BORDEAUX ?»

104.

J'AI DIT, que les M. . . . . P. . . . . & A . . . . tiennent bien moins à leur patrie que les propriétaires de terre, ou les laboureurs : les rois ont cependant toujours prouvé que c'étoit ceux-ci qu'ils craignoient le moins de perdre.

105.

J'AI DIT, qu'il en est de certains projets pour payer les dettes de l'état, comme d'un moyen qu'indiqua un jeune-homme de *Coderot* à un négociant de *Libourne*, pour lui faire gagner cinquante mille écus ; il ne lui demanda que cette somme pour épouser sa fille, à laquelle il avoit promis cent mille écus de dot.

106.

J'AI DIT, à propos de la fameuse affaire

de M. . . . . . . que nous n'étions plus dans le temps où la fortune faisoit passer les crimes des gens en place pour des bagatelles, & les bagatelles des gens obscurs pour des crimes.

107.

J'AI DIT, que j'avois lu avec intérêt deux imprimés ; l'un indique le moyen de former nn attelier de charité dans notre cité, l'autre celui de détruire les abus que les monopoleurs des comestibles ont eu l'adresse d'y introduire par la négligence de nos administrateurs. *Quand la barque publique vogue à l'aventure entre des écueils & des corsaires, rien ne peut la préserver du pillage, ni du naufrage.*

108.

J'AI DIT, que l'ex-miniſtre CALONNE doit être fâché que les Bordelais ne fassent pas achever le quai qui porte son nom.

109.

J'AI DIT, que ma philosophie n'étoit pas encore assez épurée pour m'empêcher de penser que le supplice d'un DÉRUES, d'un CAMALET, &c., ne doit pas être *le même* que celui d'un jeune étourdi qui fait un faux

billet de cinquante écus; & qu'on sera peut-être obligé d'ajouter, à la nouvelle invention du bourreau mécanique coupant, celui d'un bourreau mécanique rompant.

110.

J'ai dit, que les amateurs de comédie doivent espérer que le directeur des spectacles, M. le GROS, s'apercevra enfin qu'il est nécessaire d'élargir le foyer des actrices, puisqu'il est à même de voir tous les jours que les hommes s'en sont emparés.

111.

J'ai dit, qu'on perdoit un temps bien précieux à prendre possession du couvent des chartreux *pour y établir un hôpital.* -- On placeroit les chartreux, *en attendant la grande réforme*, chez leurs confrères les carmes ou bénédictins, où ils trouveroient, comme chez eux, à prier, manger, boire, dormir, &c.

112.

J'ai dit, que si un Israëlite se conduit mal, nous nous empresserons d'en purger la société; mais qu'il faut respecter les décrets de l'assemblée nationale, sans quoi toutes

nos affaires iront comme celles de l'empereur.

113.

J'ai dit, que j'avois le plaisir de m'appercevoir quelquefois qu'on fait bonne chère à Bordeaux; mais qu'avec la possibilité d'y boire le meilleur vin du monde, on en boit beaucoup de mélangé.

114.

J'ai dit, à V........ qui m'a assuré que si le divorce étoit permis, cela feroit grand tort à la population, *qu'apparemment il avoit des raisons pour ne pas croire* que par-tout où il y a un homme, une femme & des subsistances, il se fait un mariage.

115.

J'ai dit, que les hommes sont si *glacés* et si *retirés* à Bordeaux la première année de leur mariage, qu'il est impossible même à leurs amis de les reconnoître pendant ce noviciat. --- Nous devons espérer que si *l'amour nous les ravit, l'hymen nous les rendra.*

116.

J'ai dit, que le roi des Français doit croire rêver, lorsqu'il entend les vérités qu'on lui dit aujourd'hui, sur-tout s'il se rappelle

les discours des courtisans qui l'entouroient naguère, intéressés à lui dire la vérité, comme à lui rendre compte de son argent. UN POUR CENT.

117.

J'AI DIT, qu'il est inutile qu'un tambour batte sa caisse à huit heures du matin, le long des rues, pour annoncer aux citoyens actifs, & à ceux qui ont besoin de dormir, que six soldats du guet partent de la *mazure de la ville*, pour aller relever ceux qui ont monté la garde à la salle des spectacles.

118.

J'AI DIT, That if women, instead of a tongue, had a tail behind, like dogs, men might have more confidence, in what they would express, by that dumb language, than in all the assurances, which come from their mouth.

119.

J'AI DIT, que M. R...... m'a fait voir des pierres qu'un architecte fit adosser à une maison, & qu'il y a oubliées, depuis l'époque de l'entrée du Maréchal de RICHELIEU à Bordeaux.

J'AI

120.

J'ai dit, que je m'apercevois tous les jours que dans les disputes sur les affaires du temps, on commence par s'aigrir, on soutient la dispute par des assauts de poitrine, qui déplaisent, & on ne finit jamais par persuader.

121.

J'ai dit, que le magnétisme avoit influé sur bien des choses qui se passent dans ce moment.

122.

J'ai dit, que l'unique façon de faire tomber les écailles que les deniers de notre hôtel-de-ville *ont eues jusqu'à présent sur les yeux*, est de permettre au public de lire les registres *de recettes* & de dépenses, faits depuis dix ans par nos clairvoyans administrateurs. -- La publicité est la sauve-garde du peuple.

123.

J'ai dit, que M. D . . b . . v . l, devroit ajouter, aux ingénieux ballets qu'il compose, un *bal anglais* qui représente le pouvoir monarchique & l'état républicain. -- Le roi, après avoir fait un entrechat, donne

un grand coup de pied au cul à son premier ministre, celui-ci le rend au clergé, le clergé à la noblesse, et celui qui le reçoit le dernier, figure la nation, qui ne se venge sur personne. Le gouvernement républicain est figuré par une danse ronde où chacun donne et reçoit également.

124.

J'AI DIT, que la révolution fait grand tort aux arts; mais que nous avions un motif de consolation, en ce que, depuis vingt ans, il en est des poëtes, acteurs, peintres, prédicateurs, musiciens, faiseurs de projets d'avis au peuple, des arrêts, des arrêtés, des dénonciations, des adresses, des délibérations, de mes dits, &c. &c. comme des f..... pour une de bonne, cent de mauvaises.

125.

J'AI DIT, qu'on parle beaucoup d'égalité, mais qu'il y a tant de mauvais citoyens qui en ont si peu dans les esprits, & dans la façon d'être, que nous devons craindre, qu'au lieu d'être aussi *égaux* que nous l'étions avant la révolution, nous ne soyons plus *inégaux* que jamais.

J'AI DIT, qu'il est sage de se préparer au pire en espérant le mieux.

126.

Je remercie de tout mon cœur ceux qui m'ont écrit sur mes DITS, & je les prie de vouloir bien ſe rappeler qu'ils m'ont promis des éclaircissemens qu'ils ne m'ont pas encore donnés.

Ceux qui voudront avoir des copies de la lettre que j'écris aujourd'hui à M. F. G. R., enverront leur adresse, par la petite-poste, au ſieur *Guſman*, mon COMPAGNON, *nous logeons chez M. Prault, marchand de modes, place de la Comédie.*

A Bordeaux, l'an de la liberté.

J . . . . C St. M . . . D

Volontaire dans le régiment de Puypaulin, compagnie de Dul . . . . .

MES DITS,

QUATRIÉME

LETTRE

D'UN VOLONTAIRE

De l'Armée Citoyenne de Bordeaux ;
A un Colonel de la même Armée.

1790.

INTRODUCTION.

CELUI de vos amis, mon cher F.G.R, qui m'a conseillé de parler sérieusement *de certaines choses*, sera satisfait du ton que je vais prendre pour vous écrire ce que J'AI DIT.

127.

J'AI DIT, à M. M........, que s'il avoit lu un n°. du Courrier de l'Europe: de la première année de l'ère de la liberté française, il auroit vu que le bal ANGLAIS, *dont j'ai parlé n°. 107 de mes dits*, a été exécuté sur un des théâtres de Londres. — Je n'ai jamais prétendu dire rien de neuf, l'à-propos fait le mérite de tout, et je serois bien fâché d'avoir pensé SEUL ce que *j'ai dit.*

128.

J'AI DIT, qu'avant la destruction de la bastille, *dont les décombres ont étouffé l'ancien despotisme*, on pouvoit penser sans parler; maintenant on peut parler, même sans penser.

129.

J'AI DIT, à M. P......, qui se plaignoit des infidélités de sa femme, que ce mal n'existoit que dans l'imagination, et que MM. A...., B......, C...., D...., E...., F...., G...., H......., I......, K....., L....., M...., N......., O..., P....., Q......., R..., S....., T......., U......, X...... Y...... et Z..... savent que peu en meurent, et que beaucoup en vivent.

130.

J'AI DIT à S.... H...., *qui cherchoit de l'argent pour aller jouer*, qu'il vaut mieux se coucher sans souper, que de se reveiller avec des dettes.

131.

J'AI DIT, que M. S....., observateur, m'a assuré que si l'on peut parvenir à faire rentrer dans les coffres de l'hôtel-de-ville, l'argent qu'on y a piraté depuis le moment où le maréchal de Richelieu prit la précaution de fermer la bouche aux Bordelais, avec l'épouvantable clef de la défunte bastille, on aura de quoi faire construire —

des fontaines publiques, --- un marché, --- des halles, --- des quais sur les cloaques qui bordent les Chartrons, --- paver à neuf toute la ville, --- combler les marais pestillentiels qui l'entourent, --- bâtir un pont sur la Garonne, --- un hôtel-de-ville, --- des égoûts, --- un dépôt de mendicité, --- une place devant l'hôtel de la mairie, --- un collége, --- un hôpital, --- enfin tout ce qui manque à Bordeaux, MÊME *un guet suffisant, --- assez d'huile pour les reverbères, --- et des tombereaux pour enlever les boues.*

132.

J'AI DIT, que les *clubs* et la *politique* ont perdu la galanterie française. — Les femmes ont un moyen sûr de nous faire revenir à elles : *je l'indiquerai à celles qui se donneront la peine de passer chez moi.*

133.

J'AI DIT, qu'après la nomination de ceux qui doivent composer notre municipalité, chacun d'eux devroit se charger SEUL d'une partie quelconque de la police, et rendre souvent compte de ses opérations au comité général, quelquefois même *au public*, par

la voie de l'impression. --- Si on néglige cet avis, la police se fera comme elle s'est toujours faite.

134.

J'ai dit, que quand un homme marque des soumissions aux femmes, il faut qu'elles soient gazées de façon à leur laisser entrevoir une fermeté capable de les conduire.

135.

J'ai dit, que chaque reprise du tocsin qui annonce qu'une maison est en feu, devroit être précédée d'UN ou PLUSIEURS coups de cloche, ISOLÉS et CONVENUS, pour désigner la PAROISSE où il faut porter des secours. Les propriétaires des maisons circonvoisines devroient être obligés de placer, LA NUIT, des lumières sur leurs fenêtres, et de jeter continuellement de l'eau dans les rues.

136.

J'ai dit à M. L........., que l'article précédent, *et plusieurs de ce genre*, prouvent seulement que je me plais à publier les observations *que je crois utiles*.

137.

J'ai dit, que l'expérience doit nous faire concevoir la différence du patriotisme à l'ivresse du patriotisme.

138.

J'ai dit, que les aristocrato-fiscaux sont les despotes de la banque. --- Les billets qui passent par leurs mains, sont flétris : ils ont englouti ou fait perdre le numéraire de la capitale; les provinces sont à même d'éprouver douloureusement leur insatiabilité. Tout ce que disent leurs prôneurs sur la rentrée future du numéraire, prouve seulement que Figaro a raison de dire qu'*il n'est pas nécessaire de tenir les choses, pour en raisonner.*

139.

J'ai dit, que nous naissons *imbécilles*, et que nous ne commençons à contracter des obligations envers ceux qui nous ont donné l'être, que lorsqu'ils travaillent à nous guérir de cette abnégation.

140.

J'ai dit, que je ne connoissois que deux moyens pour empêcher l'émigration du numéraire, celui d'engager nos riches et HONNÊTES fugitifs à revenir, (*la lanterne retiendra les autres,*) --- ou celui de former sur nos frontières un cordon de troupes, *qui se tiendroient par la main.* --- J'en connois un troisième; mais nous devons être

persuadés que si on l'employoit, l'AVOCAT DES ROIS chercheroit, de tout son pouvoir, à en empêcher l'exécution : nous ne sommes pas encore en position de l'entendre plaider.

141.

J'AI DIT, que nous étions, plus que jamais, dans le moment où il faut savoir discerner les vertus libres et volontaires, de celles que la nécessité, la crainte, et le plus souvent l'orgueil, font imiter. Que de gens perdroient le mérite de leurs prétendues belles actions, si elles étoient examinées strictement !

142.

J'AI DIT, que les administrateurs de Paris ont eu la prévoyance d'assujettir les rouliers, charretiers, traîneurs d'eau, etc., à mettre à leurs voitures des roues *dont le tranchant est très-large ;* et qu'il est étonnant que les nôtres aient négligé une précaution de police si nécessaire à l'entretien du pavé.

143.

J'AI DIT, que le général ALTON a prouvé, par sa barbare conduite, que

quand le pouvoir est avili, il est sans force.

144.

J'ai dit, que la police devroit défendre d'entrer à la salle des spectacles, avec des éperons; — aux acteurs, de lire au public des billets qui n'intéressent que leurs auteurs, —de fermer les principales portes, aussitôt que le spectacle est fini. — Elle devroit aussi ordonner d'employer tous les moyens pour détruire les mauvaises odeurs qu'on hume dans tous les coins de la salle; — la suppression totale des porteurs de baïonnettes, *qui resteroient à leur corps-de-garde;* — de jouer plus souvent de nouvelles pièces; — de tempérer la grosse gaieté de certaines, etc.

145.

J'ai dit, que la présence du roi à l'assemblée nationale, le 4 février, *où il s'est identifié avec son peuple*, le déclare *chef de la révolution.* Les aristocrates, qui ont eu, jusqu'à cette satisfaisante époque, *un pied de nez*, en ont actuellement *une toise.*

146.

J'ai dit, que bien souvent je crois rêver.

147.

J'ai dit que le philosophe le moins fou de Bordeaux, B....f..s, *m'a assuré* qu'entre A et B il y a le rapport C. — D est différent de B. — Donc le rapport C ne peut avoir lieu entre A et D.

Ce qui prouve qu'en prenant les n°. 9, 27, 44 ou 5, on gagnera tôt ou tard un terne, et que M. E..... mourra ou se mariera dans l'année : il en sera de même de mademoiselle P...... Ceux qui désireront prendre des renseignemens plus clairs sur ce que je viens de dire, pourront s'adresser au susdit philosophe.

148.

J'ai dit, qu'on raccommode a Paris le pavé, *en détail*, dans les endroits où est il gâté ; à Bordeaux, on le raccommode *en gros*, en repavant tout le long de la rue indistinctement, bon ou mauvais.

149.

J'ai dit, qu'en attendant la découverte des *paracornes*, que les inventeurs des paratonnerres nous ont annoncée, on devroit défendre les mariages disproportionnés par l'âge, de préférence même à ceux de consanguinité.

150.

J'ai dit, que nous n'avons plus rien à craindre, puisque la dette nationale est sous la sauve-garde de la nation, que la division du royaume est assurée en 83 départemens, et que les municipalités atteignent leur point de perfection.

151.

J'ai dit, que dans ce moment de régénération, la vertu donne les emplois ; la nomination de M. . . . ., à la mairie en est une preuve.

. . . . En dépit des méchans
Je vois qu'on en revient toujours aux braves gens.

152.

J'ai dit, que j'ai vu avec bien du plaisir les attelliers de charité, *qui occupent une grande partie des nécessiteux de cette ville ;* mais je crois qu'ils pourroient être mieux dirigés. Ceux qui ont eu la louable charité d'ordonner ces travaux, auroient dû placer, à leur tête, un homme qui sut s'ingénier de façon à occuper adroitement & utilement les ouvriers : il devroit *au moins* savoir que la façon la plus active & la moins fatiguante de transporter la terre, est de faire traîner les brouettes *par relais.*

153.

J'ai dit, que si un malheureux, tourmenté par le mal aux dents, avoit rencontré *sur le pont neuf*, en 1788, quelques jeunes gens harnachés comme ils le sont actuellement à Paris ; il les auroit priés de s'arrêter pour les faire arracher.

154.

J'ai dit, que les inconvéniens qui résultent de la multiplicité des jeux de billard, engageront sans doute nos nouveaux administrateurs à en supprimer un grand nombre.

Copie de la lettre que le nomm é Amen, écrit avant de sortir de l'appartement de son maître, mon camarade d'armes, pour aller se brûler la cervelle, le 19 février, 1790.

Monsieur,

Voilà le premier vol que j'ai fait de ma vie, mes affaires sont en gage dans un billard. Monsieur, ne laissez jamais de l'argent sur la cheminée. La seule raison qui fait que je me suis brûlé la cervelle, c'est d'avoir joué un louis d'or que vous avez laissé ; le pistolet que j'ai pris, vous le trouverez à mon côté, dans les fossés du château-trompette.

155.

J'AI DIT, que nos maîtres de chay feroient bien d'aller à Paris, pour soutirer L'OR qu'on y conserve dans les caves. Il sera nécessaire d'en garder quelques-uns pour faire la même opération à Bordeaux.

156.

J'AI DIT, que le sieur SAMSOM, citoyen actif, a pendu lui-même les frères AGASSE; cette opération faite, les parens de ces malheureux ont fait enterrer leurs corps. Plusieurs jeunes gens se sont mis sur les rangs, pour épouser la sœur de ces infortunés; oh! divine philosophie! quelle obligation ne t'avons-nous pas! tu nous fais fouler aux pieds des préjugés absurdes, consacrés par dix-huit siècles d'ignorance et d'oppression!

157.

J'AI DIT, que quand on a permis au peuple d'essayer ses forces, il est difficile de le contenir, même avec des sabres et des canons citoyens.

158.

J'AI DIT, qu'il sera prudent, au moment que la réforme des moines sera décidée, de

prendre des précautions pour tempérer l'explosion de leur vertu, comprimée depuis si long-temps.

159.

J'AI DIT, qu'il y a assez d'eau dans une mare *placée vis-à-vis une des principales portes du jardin public*, pour y former un étang. — En y mettant du poisson, on pourroit joindre au plaisir de la promenade, celui de la pêche.

160.

J'AI DIT, que les principes de l'Assemblée Nationale étant de rendre les propriétés *plus sacrées que jamais*, nous devons espérer que, malgré les faux raisonnemens des M......., B..... et compagnie, elle jugera notre procès, avec les colonies, à la satisfaction du commerce, par conséquent de toute la France.

161.

J'AI DIT, que les administrateurs du comité de subsistances de la ville de L......e, n'auroient pas fait comme ceux de la ville de Nancy, *dont les armes sont un chardon*, qu'ils ont fait graver sur un cachet avec cette légende : COMITÉ DE SUBSISTANCE.

162.

J'AI DIT, qu'on ne peut trouver dans un ouvrage quelconque, qu'autant d'esprit qu'on en peut mettre soi-même, et qu'on a bien tort de tant l'envier à ceux qui en ont; ils le payent toujours ce qu'il vaut!

163.

J'AI DIT, que nous ne devions pas être découragés de l'ébranlement qu'a éprouvé, en dernier lieu, la tranquillité dont nous avons toujours joui à Bordeaux; continuons à y vivre de bon accord, tempérons l'effervescence de ceux qui n'écoutent que leur tête ou de mauvais conseils. Ramenons par la raison et la douceur, ceux qui s'égarent, et persuadons-nous bien que toute autre façon ne vaut pas le diable.

Je suis tout à vous.

A Bordeaux, l'an de la vraie lumière.

J . . . . c St. M . . . D

Volontaire dans le régiment de Puypaulin, compagnie de Dul . . . . .

Case
FRC
5493
pt. 2
10

DEUXIÈME SUITE

DE

MES DITS,

OU

Troisième Lettre d'un Volontaire de l'Armée Citoyenne de Bordeaux, à un Colonel de la même Armée.

1790.

THE NEWBERRY LIBRARY
NL
CHICAGO

JE dois croire mon cher F. G. R., que dans le nombre de lettres *anonymes* que j'ai reçues, il y en a quelques-unes de vos amis ; ma modeſtie ne me permet pas de leur donner la publicité qu'elles méritent ; mais je m'empreſſe de ſouſcrire aux invitations qu'on me fait en vous envoyant les Dits ſuivants.

N°. 73.

J'AI DIT, en réponſe à une des lettres anonymes *dont je vous parle*, qu'il ne ſuffiſoit pas de lire avec les yeux du corps.

74.

J'ai dit, que quand l'aſſemblée nationale nous aura fait atteindre le point de perfection qu'elle ſe propoſe, le ſeul privilége ALORS pour obtenir, ſera de mieux faire que les autres.

75.

J'ai dit, que pour ajouter à la magnificence du port de Bordeaux, LE PLUS BEAU DE L'UNIVERS, il faut raſer toutes les barraques qui ſervent de guérite aux limiers des fermiers-généraux, & notamment ces excreſſances d'architecture qui emboîtent notre petite place royale.

76.

J'ai dit, que M. B. . . . . ſoutient ſon opinion ſur les affaires préſentes, avec tant d'*énergie*, qu'on peut la comparer au ton dont ſe ſervoient les Eſpagnols lorſqu'ils faiſoient des chrétiens dans le Mexique avec ces mots : « CROIS LE DIEU QUE J'ADORE, OU JE TE TUE ».

77.

J'ai dit, qu'*un* des motifs qui m'a brouillé depuis long-temps avec des officiers municipaux de Bordeaux, eſt leur réponſe aux reprohes que je leur fis ſur le peu de police relative *à la ſoule dégoûtante des mandians répandus dans les rues, & notamment dans les promenades publiques* : QUE CES MALHEUREUX ÉTOIENT NÉCESSAIRES POUR CONSOMMER LEURS PETITS VINS.

78.

J'ai dit, que tout citoyen *armé pour la cauſe commune*, EST L'ÉGAL DE SON CHEF, *d'accord ſur cet objet, & la confiance établie*, il doit obéir aveuglément, & ne pas s'occuper du mal qu'il peut éprouver, pour ne pas uſer ſon courage ; il doit ſur-tout ſe rappeler que c'eſt conſerver l'ombre & les apparences de la liberté, que d'obéir de bon gré à ceux à qui il a donné le droit de l'y contraindre.

79.

J'ai dit, que l'appétit du pouvoir eſt in-

ſatiable ; nous nous en apercevons dans le moment même où l'on ne parle que d'égalité.

80.

J'AI DIT, *d'après des renſeignemens qu'on m'a donnés*, qu'il eſt heureux pour le public, que des perſonnes qui paſſent pour auteurs à Bordeaux, ayent eu la prudente précaution de faire comme un certain M. GUILHAUME, qui inventoit la couleur de maron *avec ſon teinturier.*

81.

J'AI DIT, qu'on peut comparer notre liberté à un enfant qui vient de naître, plein de vigueur ; mais qui a encore toutes les incommodités de l'enfance.

82.

J'AI DIT, que la population de Bordeaux étant de *cent dix* mille ames, l'emplacement où l'on vend des comeſtibles eſt beaucoup trop petit ; cet inconvénient pourroit être réparé, *en partie*, en abattant toutes les bâtiſſes inutiles qui ſont dans ſon centre, & ſur-tout la poiſſonnerie, qui n'a jamais ſervi qu'à favoriſer les cuiſiniers ariſtocrates.

83.

J'ai dit, qu'un militaire riche peut ſupporter la ceſſation du payement d'une penſion, qui appartient de droit à un créancier LÉGITIME; mais qu'un *officier ſans fortune qui ſe retire caſſé, après avoir ſacrifié mille fois ſa vie*, a tous les droits pour exiger un traitement néceſſaire à ſa ſubſiſtance, qui, *ſelon moi*, doit lui être payé de préférence aux autres créanciers de l'état.

84.

J'ai dit, que nos officiers municipaux auront quelque raiſon d'être convaincus, qu'avant de faire des ordonnances, ou des lois, il faut s'aſſurer d'une force ſuffiſante pour les faire exécuter; nous ne ſommes plus dans le temps *où l'on contenoit le peuple par des affiches aux portes des égliſes*.

85.

J'ai dit, qu'un payſan, *armé* comme un ſoldat, me dit il y a quelques jours : « *Erent forts & braves, & n'en ſabebent ares* ».

86.

J'AI DIT, que la fûreté de la France exige l'appui d'une armée composée d'hommes vigoureux, toujours prêts à la défendre au déhors : ces mêmes hommes, dirigés par la prudence & l'équité, maintiendront au dedans la tranquillité, & les propriétés, ALORS les délits pourront être réprimés.

87.

J'AI DIT, que les adminiftrateurs de la ville de Bordeaux m'ont mis, jufqu'à ce moment, dans l'impoffibilité de répondre *ad rem*, à ceux qui difent : « IL EST DONC IMPOSSIBLE DE CONSTRUIRE DES FONTAINES PUBLIQUES A BORDEAUX ?»

88.

J'AI DIT, que les M.......... P..... & A....... tiennent bien moins à leur patrie que les propriétaires de terre, ou les laboureurs : les rois ont cependant toujours prouvé que c'étoit ceux-ci qu'ils craignoient le moins de perdre.

89.

J'AI DIT, qu'il en eſt de certains projets pour payer les dettes de l'état, comme d'un moyen qu'indiqua un jeune-homme de *Coderot* à un négociant de *Libourne*, pour lui faire gagner cinquante mille écus ; il ne lui demanda que cette ſomme pour épouſer ſa fille, à laquelle il avoit promis cent mille écus de dot.

90.

J'AI DIT, à propos de la fameuſe affaire de M. . . . . . . que nous n'étions plus dans le temps où la fortune faiſoit paſſer les crimes des gens en place pour des bagatelles, & les bagatelles des gens obſcurs pour des crimes.

91.

J'AI DIT, que j'avois lu avec intérêt deux imprimés ; l'un indique le moyen de former un attelier de charité dans notre cité, l'autre celui de détruire les abus que les monopoleurs des comeſtibles ont eu l'adreſſe d'y introduire par la négligence de nos adminiſtrateurs. *Quand la barque publique vogue*

à l'aventure entre des écueils & des corſaires ; rien ne peut la préſerver du pillage , ni du naufrage.

92.

J'AI DIT, que l'ex-miniſtre CALONNE doit être fâché que les Bordelais ne faſſent pas achever le quai qui porte ſon nom.

93.

J'AI DIT, que ma philoſophie n'étoit pas encore aſſez épurée pour m'empêcher de penſer que le ſupplice d'un DÉRUES, d'un CAMALET, &c., ne doit pas être *le même* que celui d'un jeune étourdi qui fait un faux billet de cinquante écus; & qu'on ſera peut-être obligé d'ajouter, à la nouvelle invention du bourreau méchanique coupant, celui d'un bourreau méchanique rompant.

94.

J'AI DIT, que les amateurs de comédie doivent eſpérer que le directeur des ſpectacles, M. le GROS, s'apercevra enfin qu'il eſt néceſſaire d'élargir le foyer des actrices, puiſqu'il eſt à même de voir tous les jours que les hommes s'en ſont emparés.

95.

J'ai dit, qu'on perdoit un temps bien précieux à prendre poſſeſſion du couvent des chartreux *pour y établir un hôpital.* — On placeroit les chartreux, *en attendant la grande réforme*, chez leurs confrères les carmes ou bénédictins, où ils trouveroient, comme chez eux, à prier, manger, boire, dormir, &c.

96.

J'ai dit, que ſi un Iſraëlite ſe conduit mal, nous nous empreſſerons d'en purger la ſociété; mais qu'il faut reſpecter les décrets de l'aſſemblée nationale, ſans quoi toutes nos affaires iront comme celles de l'empereur.

97.

J'ai dit, que j'avois le plaiſir de m'appercevoir quelque fois qu'on fait bonne chère à Bordeaux; mais qu'avec la poſſibilité d'y boire le meilleur vin du monde, on en boit beaucoup de mélangé.

98.

J'ai dit, à V.......... qui m'a assuré que si le divorce étoit permis, cela feroit grand tort à la population, *qu'apparemment il avoit des raisons pour ne pas croire* que par-tout où il y a un homme, une femme & des subsistances, il se fait un mariage.

99.

J'ai dit, qu'à Bordeaux les hommes sont si *glacés* & si *retirés* la première année de leur mariage, qu'il est impossible même à leurs amis de les reconnoître pendant ce noviciat. — Nous devons espérer que si *l'amour nous les ravit, l'hymen nous les rendra.*

100.

J'ai dit, que le roi des Français doit croire rêver, lorsqu'il entend les vérités qu'on lui dit aujourd'hui; sur-tout s'il se rappelle les discours des courtisans qui l'entouroient naguere, intéressés à lui dire la vérité, comme à lui rendre compte de son argent.

Un pour cent.

101.

J'AI DIT, qu'il eſt inutile qu'un tambour batte ſa caiſſe à huit heures du matin, le long des rues, pour annoncer aux citoyens actifs, & à ceux qui ont beſoin de dormir, que ſix ſoldats du guet partent, de la *mazure de la ville*, pour aller relever ceux qui ont monté la garde à la ſalle du ſpectacle.

102.

J'AI DIT, That if women, inſtead of a tongue, had a tail behind, like dogs, men might have more confidence, in what they would expreſs, by that dumb language, than in all the aſſurances, which come from their mouth.

103.

J'AI DIT, que M. R. . . . . . m'a fait voir des pierres qu'un architecte fit adoſſer à une maiſon, & qu'il y a oubliées, depuis l'époque de l'entrée du Maréchal de RICHELIEU à Bordeaux.

104.

J'AI DIT, que je m'apercevois tous les

jours que dans les disputes sur les affaires du temps, on commence par s'aigrir, on soutient la dispute par des assauts de poitrine, qui déplaisent, & on ne finit jamais par persuader.

105.

J'AI DIT, que le magnétisme avoit influé sur bien des choses qui se passent dans ce moment.

106.

J'AI DIT, que l'unique façon de faire tomber les écailles que les deniers de notre hôtel-de-ville ont eues jusqu'à présent sur les yeux, est de permettre au public de lire les regiſtres *de recettes* & DE DÉPENSES, faits depuis dix ans par nos clairvoyans administrateurs. --- LA PUBICITÉ EST LA SAUVE-GARDE DU PEUPLE.

107.

JAI DIT, que M. D . . b . . v . l, devroit ajouter, aux ingénieux ballets qu'il compose, un bal anglais qui représente le pouvoir monarchique & l'état républicain. -- Le roi, après avoir fait un entrechat, donne un grand coup de pied au cul à son premier ministre, celui-ci le rend au clergé, le clergé

à la nobleſſe, & celui qui le reçoit le dernier, figure la nation, qui ne ſe venge ſur perſonne. Le gouvernement républicain eſt figuré par une danſe ronde où chacun donne & reçoit également.

108.

J'AI DIT, que la révolution fait grand tort aux arts; mais que nous avions un motif de conſolation, en ce que, depuis vingt ans, il en eſt des poëtes, acteurs, peintres, prédicateurs, muſiciens, faiſeurs de projets d'avis au peuple, de mes dits, &c. &c. comme des f. . . . . pour une de bonne, cent de mauvaiſes.

109.

J'AI DIT, qu'on parle beaucoup d'égalité; mais qu'il y a tant de mauvais citoyens qui en ont ſi peu dans les eſprits, & dans la façon d'être, que nous devons craindre, qu'au lieu d'être auſſi *égaux* que nous l'étions avant la révolution, nous ne ſoyons plus *inégaux* que jamais.

110.

J'AI DIT, qu'il n'y a pas de ville où l'on s'aperçoive plus qu'à Bordeaux de l'inconvénient des rues étroites; la pâleur *quoiqu'in-*

téressante des demoiselles qui habitent les rues PALANQUE MAUCOUYADE, TROIS-CANARDS, TROIS-MARIES, TROIS-CONILS, DES MOTES PUTOYE, DES ANDOUILLES TOMBE-LOLI, MINGECAGUEBEU CRUCHINET, &c. en est une preuve bien convaincante.

111.

J'AI DIT, qu'il est sage de se préparer au pire en espérant le mieux.

112.

Je remercie de tout mon cœur ceux qui m'ont écrit sur mes DITS, & je les prie de vouloir bien se rappeler qu'ils m'ont promis des éclaircissemens qu'ils ne m'ont pas encore donnés.

Ceux qui voudront avoir des copies de la lettre que j'écris aujourd'hui à M. F. G. R., enverront leur adresse, par la petite-poste, au sieur *Gusman*, mon COMPAGNON, *nous logeons chez M. Praut, marchand de modes, place de la Comédie.*

A Bordeaux, l'an de l'égalité.

J. S^{T} M.

Volontaire dans le régiment de Puypaulin, compagnie Dul.....